**La langue de spécialité**

**Résumé du cours du 4-03-2013**

La définition et conceptualisation de la notion « langue de spécialité » a connu plusieurs acceptions. Nous pouvons le remarquer à travers les définitions suivantes :

1. **Galisson et Coste** :

« *Expression générique pour designer les langues utilisées dans des situations de communication (orales ou écrites) qui impliquent la transmission d’une information relevant d’un champ d’expérience particulier »*. (Galisson et Coste 1976 : 511)’

1. **Lerat**,:

« *La notion de langue spécialisée est [plus] pragmatique : c’est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées* »

1. **Dubois *et al*.**

 « *On appelle langue de spécialité un sous-système linguistique tel qu’il rassemble les spécificités linguistiques d’un domaine particulier*. » (Dubois et al. 2001 : 40)’

1. **Cabré**

« *Les unités de la langue commune sont employées dans les situations que l’on peut qualifier de non-marquées, (...) les situations dans lesquelles on emploie les langues de spécialité peuvent être considérées comme marquées*. »

5. **Meyer et Mackintosh**

« *Lorsqu’il est repris par la langue générale, un terme adopte un sens plus large que lorsqu’il est confiné à un domaine spécialisé. »*

6. **Pavel**

« *Les mots de la langue commune acquièrent un sens restreint ou spécialisé en passant dans l’usage d’un groupe particulier, et inversement, ils élargissent leur sens, deviennent plus généraux lorsqu’ils sont adoptés par un cercle plus étendu, de sorte que la généralité d’un sens est souvent proportionnelle à l’étendue du groupe qui l’emploie*. »

La tendance actuelle se retrouve sous l’appellation “ Français sur Objectifs Spécifiques ”, orientation essentiellement centrée sur l’apprenant, et qui consiste, en un premier temps, en une analyse précise des besoins du public concerné, pour ensuite traduire ces besoins en objectifs. Cette approche concerne plus l’objectif assigné a la langue, en d’autres termes la didactique de la langue de spécialité, en convergeant vers le corpus de celle-ci avec les définitions citées avant, la langue de spécialité demeure un champs fructueux qui n’a pas divulgué tous se secrets. En plus de français sur objectifs spécifiques, nous remarquant l’émergence d’autres appellations : le FOU (français sur objectifs universitaire), le FLS  (français langue seconde).

Nous pourrons dire donc que l’objectif de la langue de spécialité n’est pas seulement linguistique, mais beaucoup plus vastes, pouvant être communicationnel, culturel,

**Bibliographie**

Cabré M.T, La terminologie, presse universitaire d’Ottawa, arman colin, Paris, 1998

Ducrot, O *et alii*, *Les mots du discours*, Éditions de Minuit, Paris,1980

Galisson R. et Coste D, *Dictionnaire de didactique des langues*. Hachette, Paris, 1976

Lerat, P,  *Les langues spécialisées*, Presses universitaires de France, Paris,1995

Meyer I et Macintosh K, the corpus of the terminographer’s viewpoint dans journal international of corpus linguistics, 1996